



APF France handicap est une association

Fondée en 1933 par 4 jeunes atteints de poliomyélite, décidés à rompre l'isolement des personnes en situation de handicap.



Nos missions :

- Défendre les droits
- Lutter contre les discriminations et les préjugés
- Accompagner le quotidien
- Rompre l'isolement et la solitude
- Changer les regards



Nos actions :

- Présence dans les commissions (CDAPH, CCA, CIA...)
- Ateliers de médiation numérique, de loisirs, thématiques pour les aidants
- Défense des droits : Handi-droits
- Groupe d'Entraide Mutuelle
- Habitat Inclusif
- Etablissements sociaux et médico-sociaux (SAVS/SAMSAH...)

Délégation départementale

APF France handicap
33 avenue des Amériques
17000 LA ROCHELLE
05.46.30.46.60

Information



Adresse

Rez de chaussé
91 rue Lefevre



Téléphone

06 65 72 66 90



Email

habitat.inclusifrochefort@apf.asso.fr



Léonie RENOULEAUD
Coordinatrice Animatrice

Léonie accompagne et soutient les projets collectifs et individuels des habitants.

Elle est également là pour garantir un cadre adapté et offrir de nouveaux horizons.



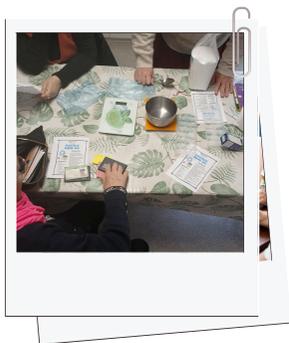
PROCHE DE CHEZ VOUS

Un Habitat Inclusif

Ouvert depuis
fin janvier 2025



91 rue Lefevre
Résidence Le Verger
17300 ROCHEFORT



Ce que l'on y fait ?

- Des jeux de cartes et de société;
- De bonnes recettes de cuisine que l'on déguste ensemble;
- Des activités créatives;
- Des balades à notre rythme;
- Des rencontres avec d'autres groupes;
- Des sorties culturelles et de loisirs;
- Des réunions pour construire le planning, imaginer et construire des projets ensemble.

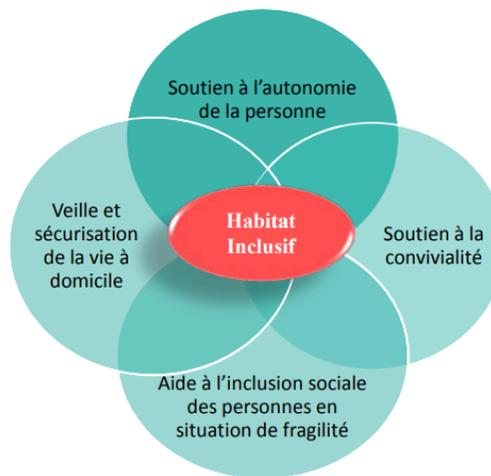
On y vient aussi pour prendre un café, papoter, s'entraider, dans un cadre bienveillant.



Projet d'aide à la vie partagée

Le projet d'aide à la vie partagée est un droit accordé aux personnes âgées ou en situation de handicap. Il permet à dix personnes (4 en situation d'handicap et 6 seniors) qui le souhaitent de devenir habitant.

Devenir habitant, c'est rejoindre un collectif qui réfléchit et construit des projets, des actions et des événements dans sa résidence et son quartier.



les conditions pour nous rejoindre :

- Etre résident de la Beaune ou Le Verger
- Etre sénior (+ de 65 ans) ou avoir une reconnaissance de handicap (MDPH)

Ce qu'ils en pensent ?

Françoise



"Quand je viens à l'habitat j'oublie mes problèmes de santé et je peux retrouver des joueurs de belote. Rencontrer d'autres groupes c'est sympa"



Patricia

"Depuis que je viens à l'habitat je me sens moins seule. Tous les jours j'ai un objectif et je suis contente de retrouver du monde."